

انعقد بقاعة الاجتماعات بالمدرسة العليا للتربية والتكوين بأيت ملول اجتماع اللجنة التأديبية المنبثقة عن مجلس المؤسسة لدراسة ومناقشة حالات الغياب المعروضة خلال الدورة الربيعية من السنة الجامعية 2025-2026 م، وبعد دراسة الحالات من طرف اللجنة، تقرر ما يلي:

Filière	Code Apogée	Semestre	Module	Cas	La décision du Comité
LESVT	25000383	S2	Géodynamique interne	Absence de plus de 40%	L'étudiant n'est pas autorisé à passer aucun examen de ce module
LESVT	25000383	S2	Géodynamique externe	Absence de plus de 40%	L'étudiant n'est pas autorisé à passer aucun examen de ce module
LESVT	25000383	S2	Biologie des organismes animaux	Absence de plus de 40%	L'étudiant n'est pas autorisé à passer aucun examen de ce module
LESVT	25000383	S2	Biologie des organismes végétaux	Absence de plus de 40%	L'étudiant n'est pas autorisé à passer aucun examen de ce module
LESVT	25000052	S2	Biologie des organismes végétaux	Absence de plus de 40%	L'étudiant n'est pas autorisé à passer aucun examen de ce module
LESVT	25000052	S2	Biologie des organismes animaux	Absence de plus de 40%	L'étudiant n'est pas autorisé à passer aucun examen de ce module
LESVT	25000052	S2	Géodynamique interne	Absence de plus de 40%	L'étudiant n'est pas autorisé à passer aucun examen de ce module
LESVT	25000052	S2	Géodynamique externe	Absence de plus de 40%	L'étudiant n'est pas autorisé à passer aucun examen de ce module
LESVT	24018074	S4	Physiologie végétale	Absence de plus de 40%	L'étudiant n'est pas autorisé à passer aucun examen de ce module
LESVT	22033938	S4	Physiologie végétale	Absence de plus de 40%	L'étudiant n'est pas autorisé à passer aucun examen de ce module
LESVT	22033938	S4	Immunologie	Absence de plus de 40%	L'étudiant n'est pas autorisé à passer aucun examen de ce module
LESVT	22033938	S4	Didactique des SVT 1	Absence de plus de 20%	L'étudiant est autorisé à passer uniquement l'examen de rattrapage de ce module.

Filière	Code Apogée	Semestre	Module	Cas	La décision du Comité
LESVT	22033938	S4	Faunistique /Floristique	Absence de plus de 20%	L'étudiant est autorisé à passer uniquement l'examen de rattrapage de ce module.
LESVT	22033938	S4	Paléontologie	Absence de plus de 20%	L'étudiant est autorisé à passer uniquement l'examen de rattrapage de ce module.
LESVT	23039357	S4	Physiologie végétale	Absence de plus de 20%	L'étudiant est autorisé à passer uniquement l'examen de rattrapage de ce module.
LESVT	23039070	S4	Physiologie végétale	Absence de plus de 20%	L'étudiant est autorisé à passer uniquement l'examen de rattrapage de ce module.
LESVT	22009135	S4	Géologie du Maroc	Absence de plus de 20%	L'étudiant est autorisé à passer uniquement l'examen de rattrapage de ce module.